

Est-on bien sûr, lorsque l'on achète un banc, qu'il nous conviendra toujours ? Que l'on voudra le garder pour la vie ? Ne se trouve-t-on pas quelquefois dans le cas de devenir l'adjudicataire d'un banc qui déplaît. Et n'est-on pas bien aise de pouvoir se dire, que dans deux ou trois ans, l'on pourra s'en procurer un plus convenable ? Aujourd'hui, les moyens peuvent ne pas permettre de prendre un banc dans la nef, où ils sont d'ordinaire plus cher ; mais dans quelques années, la fortune sera augmentée, et on arrivera à se placer à l'église plus avantageusement. N'est-ce pas là un grand avantage que donne la location des bancs pour un tems limité ?

On se récrie, on prétend le coût d'un contrat devant notaire ; mais peut-on être de bonne foi, quand on se sert d'un pareil argument ? Jo vous le demande, un misérable trente-sols ; est-il une rétribution trop forte pour la rédaction d'un contrat, et la délivrance de deux copies par un notaire ?

Le temp viendra, doit venir, où les revenus de la Fabrique seront tels, qu'elle diminuera de la moitié, ou des trois quarts, des charges actuelles pour la sonnerie, et les enterremens. Les bancs doivent nécessairement rester au plus haut enchérisseur, vous le sentez. Mais pour hâter le moment de la diminution des charges, il faut se prêter cordialement à augmenter autant que possible le revenu de la Fabrique. Il faut être d'accord avec les Marguilliers et leur donner appui, Il faut bannir de son cœur toute l'aigreur qui, malheureusement aurait pu y entrer, et s'entraider comme une réunion de frères.

Croyez ce que je vous dis, dans toute la sincérité de mon âme, que la Fabrique n'a et ne peut avoir d'autres intérêts que les vôtres, qu'elle vous est toute dévouée, et que chacun de ses membres bénira le moment où la paix et l'harmonie règneront entre elle et les Paroissiens généralement.

Venez donc, Dimanche prochain, à l'adjudication des Bancs qui aura lieu ce jour là ; venez-y dans des dispositions bénignes, résolu de ne point troubler, et de ne point souffrir que l'on trouble la tranquillité ni l'ordre qui doivent régner à la porte du temple de Dieu.

Pardonnez-moi, mes chers Concitoyens, la longueur de cette adresse. J'aurais pu dire beaucoup plus, mais je ne pouvais dire moins.

Agrérez, je vous prie, l'assurance que je vous donne du plus parfait dévouement à vos intérêts, et croyez que je suis bien sincèrement,

Mes chers Concitoyens, et Co-Paroissiens,

Votre fidèle et obéissant serviteur,

FRS. ANT. LAROCQUE,

Ancien Marguillier